

CODES DE GAIN DU TEMPS SUPPLÉMENTAIRE ADMISSIBLE AUX COTISATIONS DU VOLET FLEXIBLE DU RÉGIME DE RETRAITE

- A030 Heures supplémentaires
 - A045 Rappel une journée régulière ou de congé/relève de 9 heures (SQ)
 - A046 Rappel lors de vacances annuelles/relève de 9 heures (SQ)
 - A112 Heures supplémentaires pour la période de repas (SQ)
 - A121 Rappel au travail autre que pour une opération spéciale ou une assignation à la cour/férié – relève de 9 heures (SQ)
 - A122 Rappel au travail autre que pour une opération spéciale ou une assignation à la cour/vacances – relève de 9 heures (SQ)
 - A521 Rappel au travail autre que pour une opération spéciale ou une assignation à la cour/férié – relève de 12 heures (SQ)
 - A522 Rappel au travail autre que pour une opération spéciale ou une assignation à la cour/vacances – relève de 12 heures (SQ)
 - A545 Rappel au travail une journée régulière ou de congé/relève de 12 heures (SQ)
 - A546 Rappel au travail lors de vacances annuelles/relève de 12 heures (SQ)
-